RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00778
Numéro SIREN : 792 726 580
Nom ou dénomination : HERRY CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001573

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Date : 30/04/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001573**
n° de gestion : **2013B00778**
n° SIREN : **792 726 580 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 30/04/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HERRY CONSEIL
10 Place Puget 83000 TOULON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



certifiée conforme, la gérance

Bilan

Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	902	1	901	
	Immobilisations corporelles	4 601	1 578	3 023	2 335
	Immobilisations financières (1)	15		15	15
	Total I	**5 518**	**1 579**	**3 939**	**2 350**
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	72 301		72 301	96 573
	Autres créances (3)	5 689		5 689	6 757
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	97 219		97 219	47 170
	Charges constatées d'avance	1 855		1 855	1 750
	Total II	**177 064**		**177 064**	**152 250**
	Total général I + II	**182 582**	**1 579**	**181 003**	**154 600**

Passif

		31/12/2019	31/12/2018
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	15 600	15 600
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	429	300
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	35 530	23 727
	Report à nouveau	27 170	27 170
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**14 815**	**11 932**
	Provisions réglementées		
	Total I	**93 543**	**78 729**
	Provisions pour risques et charges **Total II**		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	6 425	2 312
	Autres dettes	62 035	56 060
	Produits constatés d'avance	19 000	17 500
	Total III	**87 460**	**75 871**
	Total général I+II+III	**181 003**	**154 600**

(1)	Dont immobilisations financières - 1 an		
(2)	Dont créances à plus d'un an		
(3)	Dont comptes courants associés débiteurs		
(4)	Dont dettes à plus d'un an		
	Coût de revient des immobilisations acquises		2 675
	Prix de vente hors TVA des immob. cédées		

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

RESULTAT COMPTABLE — Export	31/12/2019 — 12 mois	31/12/2018 — 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue (Biens)		
Production vendue (Services et Travaux)	243 215	165 308
Productions stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	2	1
Total des produits d'exploitation	**243 216**	**165 309**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
Autres achats et charges externes	74 049	38 746
Impôts, taxes et versements assimilés	384	480
Rémunérations du personnel	143 185	112 679
Charges sociales	7 153	
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 086	493
Dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total des charges d'exploitation	**225 858**	**152 399**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 358**	**12 910**
Produits financiers	71	52
Produits exceptionnels		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	2 615	1 030
BENEFICE ou PERTE	**14 815**	**11 932**

RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	2 615	
Réintégrations diverses		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritine		
Exonérations ou abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	**17 430**	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables		
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	**17 430**	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-02 du 6 juillet 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **181 003** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **243 288** euros et un total **charges** de **228 473** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **14 815** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.
Un amortissement dérogaoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspective d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en **euros**

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		902		902
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 828	1 773		4 601
Immobilisations financières	15			15
TOTAL GENERAL	**2 843**	**2 675**		**5 518**

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles		1		1
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	493	1 085		1 578
TOTAL GENERAL	**493**	**1 086**		**1 579**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	72 301	72 301	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 689	5 689	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 855	1 855	
	TOTAL DES CREANCES	**79 846**	**79 846**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 425	6 425		
	Personnel et comptes rattachés	1 321	1 321		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 295	4 295		
	Impôts sur les bénéfices	2 615	2 615		
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 040	20 040		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	517	517		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	12 988	12 988		
	Autres dettes	20 258	20 258		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 000	19 000		
	TOTAL DES DETTES	**87 460**	**87 460**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	12 988			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**2 174**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**202**
Fournisseurs - fact. non parve	*202*	
Dettes fiscales et sociales		**1 972**
DETTES PROV. POUR CP	*1 321*	
CHARGES SOCIALES SUR CP	*537*	
ETAT CHARGES A PAYER	*114*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 855	**1 855**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**1 855**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		19 000	**19 000**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**19 000**

HERRY CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 290 euros
Siège social : 10 place Pierre Puget
83000 TOULON
792 726 580 RCS TOULON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 AVRIL 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos **le 31 décembre 2019** s'élevant à **14 814.70 euros** de la manière suivante :

- Au compte « **Autres réserves** » : **14 814.70 €**

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividende, depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 avril 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

certifiée conforme, la gérance